



## REGLES GENERALES DE SELECTION POUR LES COMPETITIONS DU COLLECTIF ESPOIR - SAISON 2019-2020

- Championnats d'Europe M17 à Porec (CRO)
- Championnats du monde M17 à Salt Lake City (USA)
- Championnats de la Méditerranée M14 à Tunis (TUN)

### 1 - Commissions de sélection

Le règlement intérieur de la FFE (article 20.2.4) stipule que « par délégation expresse du bureau, les désignations et les sélections des tireurs(se) sont faites, à chaque arme et pour chacune des catégories d'âge seniors, juniors et cadets par :

- Le président de la commission
- La directrice technique nationale ou son représentant
- L'entraîneur national de l'arme ou son représentant
- Un autre membre de la commission

*En cas de parité la sélection sera soumise à la présidente de la fédération.»*

La FFE se réserve le droit de modifier les présentes règles (nombre d'épreuves, nombre de sélectionné(e)s, ...) en fonction des contraintes budgétaires.

### 2 - Epreuves sélectives

Fleuret hommes	Fleuret dames	Epée hommes	Epée dames	Sabre hommes	Sabre dames
CE M17 Budapest (HON)	CE M17 Budapest (HON)	CE M17 Grenoble (FRA)	CE M17 Grenoble (FRA)	CE M17 Eislingen (GER)	CE M17 Eislingen (GER)
CE M17 Cabriès (FRA)	CE M17 Cabriès (FRA)	CE M17 Bonn (GER)	CE M17 Heidenheim (GER)	CE M17 Mödling (AUT)	CE M17 Mödling (AUT)
CE M17 Bratislava (SVK)	CE M17 Poznan (POL)	CE M17 Bratislava (SVK)	CE M17 Bratislava (SVK)	CE M17 Meylan (FRA) Coef 0,5	CE M17 Meylan (FRA) Coef 0,5
CE M17 Rome (ITA)	CE M17 Rome (ITA)	CE M17 Espoo (NOR)	CE M17 Espoo (NOR)		

### 3 - Classement sélectif

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, pour chacune des 6 armes, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus. Seront pris en compte :

- Les 4 résultats au fleuret hommes,
- Les 4 résultats au fleuret dames,
- Les 4 résultats à l'épée hommes,
- Les 4 résultats à l'épée dames,
- Les 3 résultats au sabre hommes,
- Les 4 résultats au sabre dames.

Les commissions départageront les éventuels ex-aequo dans l'évolution de ce classement après chaque épreuve sélective.

### 4 - Grille des points

Tableau sans repêchage

PLACES	POINTS
1 <sup>er</sup>	32
2 <sup>ème</sup>	26
3 <sup>ème</sup>	20
5 <sup>ème</sup> à 8 <sup>ème</sup>	12
9 <sup>ème</sup> à 16 <sup>ème</sup>	8
17 <sup>ème</sup> à 32 <sup>ème</sup>	4
33 <sup>ème</sup> à 64 <sup>ème</sup>	2

Tableau avec repêchages

PLACES	POINTS
1 <sup>er</sup>	32
2 <sup>ème</sup>	26
3 <sup>ème</sup>	20
5 <sup>ème</sup> à 8 <sup>ème</sup>	12
9 <sup>ème</sup> à 12 <sup>ème</sup>	10
13 <sup>ème</sup> à 16 <sup>ème</sup>	8
17 <sup>ème</sup> à 24 <sup>ème</sup>	6
25 <sup>ème</sup> à 32 <sup>ème</sup>	4
33 <sup>ème</sup> à 64 <sup>ème</sup>	2

### 5 - Championnats d'Europe M17 à Porec (CRO)

Le premier ou la première du classement sélectif, aux six armes, sera sélectionné(e) pour les championnats d'Europe M17. Les autres titulaires, ainsi que les remplaçant(e)s (R1 + R2), seront désigné(e)s par les commissions de sélection.

### 6 - Championnats du monde M17 à Salt Lake City (USA)

Le classement sélectif aux 6 armes sera complété par les résultats de l'épreuve individuelle des championnats d'Europe M17 avec un coefficient 1.

Le premier ou la première du classement sélectif actualisé sera sélectionné(e) pour les championnats du monde M17. En cas d'égalité à la première place, choix de la commission. Les autres titulaires, ainsi que les remplaçant(e)s seront désigné(e)s par les commissions de sélection.

### 7 - Championnats de la Méditerranée M14

Les commissions de sélection désigneront les escrimeur(se)s retenu(e)s pour ces championnats de la Méditerranée.

\*\*\*

Ces règles générales de sélection sont complétées par des règles spécifiques propres à chaque arme.